



Commune de Crésuz

Adaptation du PAL suite à son approbation du 2 décembre 2020

Plan directeur communal

Dossier d'approbation

Echelle 1:5'000

Mise en consultation publique par parution dans la Feuille officielle n° _____ du _____

Adopté par le Conseil communal de Crésuz, _____ le _____

La Secrétaire _____

Le Syndic _____

Approuvé par la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement _____ le _____

Le Conseiller d'Etat, Directeur _____

15 septembre 2023

Mandat : 2303/ab
Document : 2303_Crésuz_PAL_acapp.mxd
Format : 63 x 46

ARCHAM ET PARTENAIRES SA

Aménagement du territoire et urbanisme
Route du Jura 43, 1700 Fribourg
Téléphone 026 347 10 90
info@archam.ch, www.archam.ch

Légende

Utilisation du sol

Zone à bâtir
Eventuelle extension de la zone à bâtir

Ressources du sous-sol

Zone de protection des eaux souterraines (légalisée)

Mobilité

Transports individuels motorisés

Route principale (cantonale, axe prioritaire)
Route de liaison (hors zone à bâtir) / collectrice (en zone à bâtir)
Route de desserte

Périmètre de la zone à vitesse modérée

Accès aux extensions de la zone à bâtir projetées et aux secteurs non construits

Stationnement public

Transports publics

Arrêt de bus

Mobilité douce

Liaison piétonne
Stationnement pour les vélos
Réseau cyclable cantonal utilitaire

Existant A améliorer A créer

Zone à bâtir
Eventuelle extension de la zone à bâtir

Zone de protection des eaux souterraines (légalisée)

Route principale (cantonale, axe prioritaire)

Route de liaison (hors zone à bâtir) / collectrice (en zone à bâtir)

Route de desserte

Périmètre de la zone à vitesse modérée

Accès aux extensions de la zone à bâtir projetées et aux secteurs non construits

Stationnement public

Arrêt de bus

Liaison piétonne

Stationnement pour les vélos

Réseau cyclable cantonal utilitaire

Itinéraires touristiques

Chemin de randonnée pédestre
Parcours VTT balisé

Sites et paysage

Biotope
Corridor à faune d'importance locale
Arbre en zone à bâtir protégé
Haie protégée en zone à bâtir et/ou à améliorer
Verger en zone à bâtir protégé
Secteur de prairies et pâturages secs
Aire forestière
Point de vue caractéristique

Energie

L'ensemble du territoire communal se trouve en secteur sans spécification énergétique dans lequel l'utilisation des énergies renouvelables provenant du bois et du solaire est à privilégier.

Informations indicatives

Plan d'eau
Ruisseau
Conduite d'adduction d'eau Ø 600 mm

Existant A améliorer A créer

Chemin de randonnée pédestre
Parcours VTT balisé

Biotope
Corridor à faune d'importance locale

Arbre en zone à bâtir protégé

Haie protégée en zone à bâtir et/ou à améliorer

Verger en zone à bâtir protégé

Secteur de prairies et pâturages secs

Aire forestière

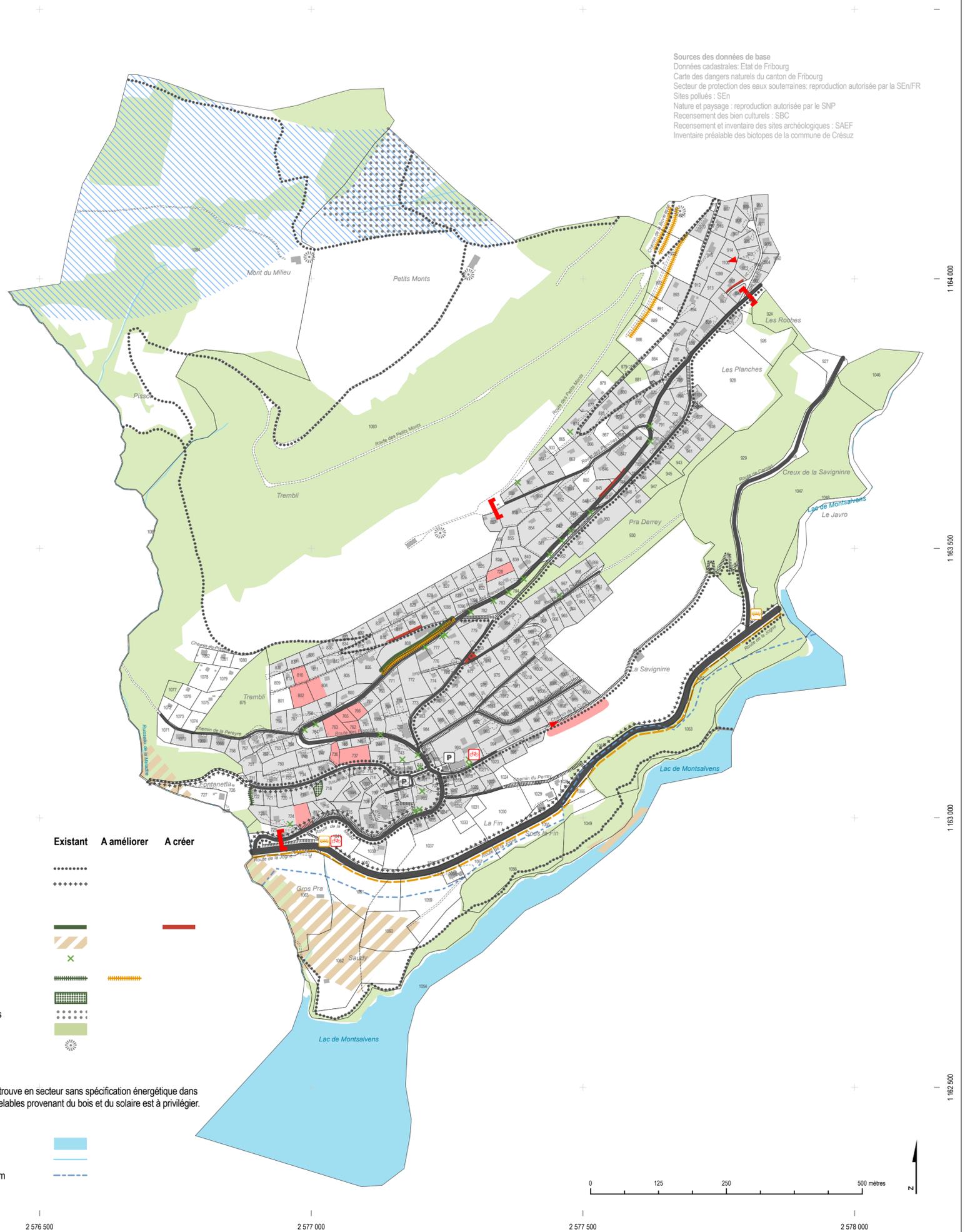
Point de vue caractéristique

L'ensemble du territoire communal se trouve en secteur sans spécification énergétique dans lequel l'utilisation des énergies renouvelables provenant du bois et du solaire est à privilégier.

Plan d'eau

Ruisseau

Conduite d'adduction d'eau Ø 600 mm



Sources des données de base
Données cadastrales: Etat de Fribourg
Carte des dangers naturels du canton de Fribourg
Secteur de protection des eaux souterraines: reproduction autorisée par la SEN/FR
Sites pollués : SEN
Nature et paysage : reproduction autorisée par le SNP
Recensement des biens culturels : SBC
Recensement et inventaire des sites archéologiques : SAEF
Inventaire préalable des biotopes de la commune de Crésuz

2 576 500 2 577 000 2 577 500 2 578 000
1 162 500 1 163 000 1 163 500 1 164 000